

Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

Processus de candidature 2025

Thème : Préparer les apprenants et les enseignants à une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle

La date limite de candidature : 28 mars 2025

Table des matières

| | |
|---|---|
| Thème 2025 | 1 |
| Qui peut se porter candidat ? | 2 |
| Critères d'éligibilité | 2 |
| Critères de sélection | 2 |
| Pour les candidats : Comment soumettre sa candidature et solliciter une nomination ? | 3 |
| Pour les organismes de nomination – Commissions nationales pour l'UNESCO et ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO : Comment effectuer une nomination ? | 5 |

Thème 2025

L'édition 2025 marque le 20^e anniversaire du Prix et a pour thème : « **Préparer les apprenants et les enseignants à une utilisation éthique et responsable de l'intelligence artificielle** ». Il récompensera les projets qui permettent aux jeunes générations et aux acteurs de l'éducation d'acquérir des compétences clés en matière d'intelligence artificielle pour développer leur esprit critique et les aider à faire le meilleur usage possible de cette technologie déjà omniprésente. Le Prix cherche à mettre en lumière les meilleures pratiques qui proposent des programmes de formation, des référentiels de compétences, des programmes scolaires, ainsi que des modèles de développement professionnel pour les enseignants et les apprenants en matière d'intelligence artificielle, à tous les niveaux d'enseignement et dans des environnements d'apprentissage formels et non formels. Le projet pourrait également inclure des orientations institutionnelles, des documents politiques et des pratiques, ainsi que des initiatives de renforcement des capacités qui soutiennent l'utilisation éthique et responsable de l'IA pour les apprenants et les enseignants.

Qui peut se porter candidat ?

Particuliers, institutions, organisations non gouvernementales ou autres entités.

Critères d'éligibilité

- ✓ Le projet est pertinent par rapport au thème de l'année
- ✓ Le projet doit être mis en œuvre depuis au moins 1 an et présenter des preuves d'activités concrètes
- ✓ Le projet et son organisation ne doivent pas être affiliés à l'UNESCO ou recevoir de financement de l'UNESCO

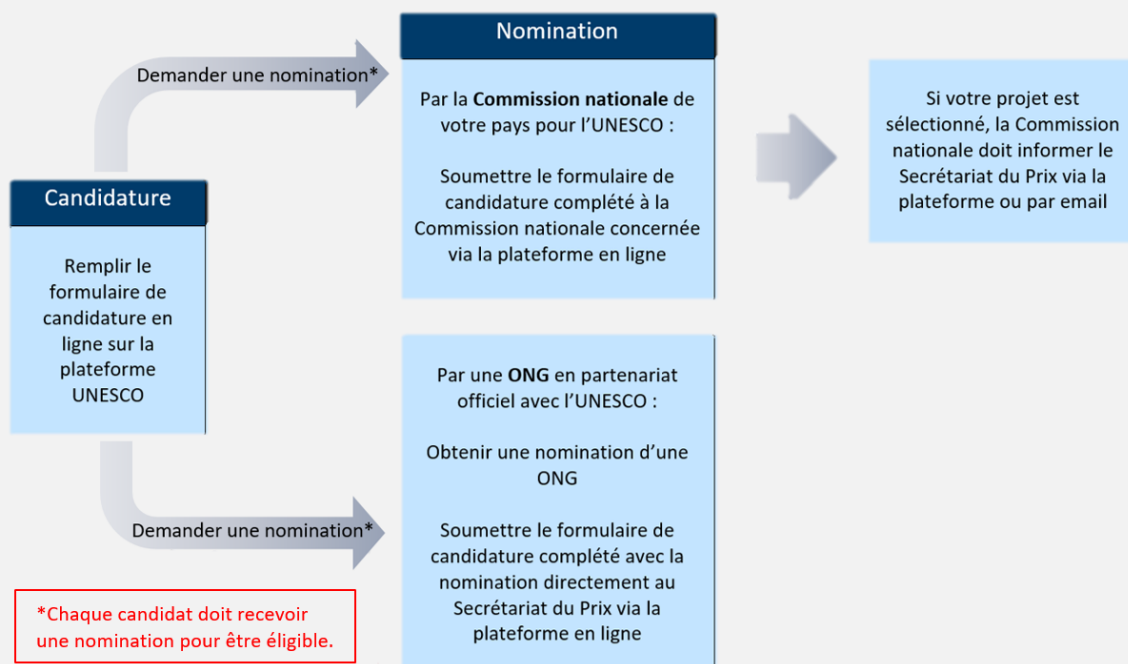
Critères de sélection

- ✓ **Approche intégrée de l'utilisation de l'IA** : Le projet doit démontrer une approche intégrée qui aborde la compréhension technique de l'IA avec une réflexion critique sur les implications pour la société et l'environnement au sens large, en veillant à ce que les apprenants et les éducateurs développent non seulement des compétences pratiques en matière d'IA, mais cultivent également la capacité d'évaluer, d'utiliser de manière responsable et de cocréer des technologies d'IA dans le contexte du projet.
- ✓ **Pertinence pédagogique** : Le projet doit démontrer qu'il s'aligne sur des principes pédagogiques solides, afin de s'assurer que la conception, le contenu et les méthodes de mise en œuvre sont adaptés aux groupes cibles.
- ✓ **Promotion d'opportunités d'apprentissage inclusives** : Le projet doit prendre en compte l'inclusion dans sa conception et sa mise en œuvre, afin qu'il soit accessible de manière équitable à tous les membres des groupes cibles. Le projet peut également être conçu spécifiquement pour les communautés mal desservies telles que les réfugiés, les apprenants ayant des besoins éducatifs particuliers, les locuteurs de langues minoritaires, etc.
- ✓ **Preuves des progrès accomplis** : Le projet doit fournir des preuves de ses résultats, notamment le nombre de personnes atteintes, l'impact sur les groupes cibles et la réalisation d'autres objectifs prédéfinis. Le projet peut considérer la constitution d'une base de données probantes pour orienter la mise à l'échelle ou les adaptations futures.
- ✓ **Potentiel de reproductibilité et d'évolutivité** : Le projet démontre son potentiel à être reproduit dans d'autres contextes et montre des perspectives d'optimisation et de mise à l'échelle pour élargir son impact.

**Si des outils numériques sont utilisés pour la réalisation des activités du projet, le Prix donne la priorité aux projets qui déploient des outils offrant un accès illimité à leurs fonctionnalités principales sans imposer de frais aux utilisateurs cibles.*

**Le Prix n'est pas un programme de subvention destiné à soutenir de nouveaux projets ou organisations. Le prix vise à reconnaître les projets et activités déjà mis en œuvre, ainsi que des individus/institutions/organisations, pour une utilisation créative des technologies dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de l'apprentissage.*

Pour les candidats : Comment soumettre sa candidature et solliciter une nomination ?



- Contactez un organisme de nomination :** Si votre projet/programme répond aux critères, veuillez prendre contact le plus tôt possible avec l'organisme de nomination approprié pour faire part de votre intérêt à postuler pour le Prix.
 - [Liste des Commissions nationales pour l'UNESCO](#)
 - [Liste des ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO](#)
- Créez votre compte :** Demandez la création d'un compte utilisateur et indiquez via quelle entité vous candidatez : www.unesco.org/ict-ed-prize/register.
- Allez sur la plateforme en ligne** accessible sur www.unesco.org/ict-ed-prize et renseignez le formulaire en ligne en **anglais** ou en **français**.
- Présentez votre projet/programme** de façon claire et structurée, en suivant les instructions données dans le formulaire et en respectant la limite de mots indiquée. Tous les documents additionnels (publications, photos, vidéos) doivent être transmis électroniquement via le système en ligne.
- Assurez-vous que votre projet a bien reçu une nomination**

Si vous souhaitez recevoir une nomination par la Commission nationale de votre pays

Si vous souhaitez recevoir une nomination par une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Remplissez le formulaire de candidature et soumettez-le via la plateforme en ligne de l'UNESCO pour examen et possible nomination par la Commission nationale concernée➤ En cas de sélection, la Commission nationale fournira la nomination via la plateforme en ligne de l'UNESCO et la soumettra au Secrétariat du Prix➤ Veuillez noter qu'une Commission nationale ne peut pas soumettre plus de trois nominations | <ul style="list-style-type: none">➤ Identifiez une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO➤ Fournissez à cette ONG des informations sur votre projet et demandez une nomination➤ Recevez une nomination (sous forme de lettre) à joindre à votre candidature en ligne➤ Soumettez votre candidature au Secrétariat du Prix via la plateforme en ligne de l'UNESCO |
|--|---|

Nous recommandons vivement :

- * De contacter au plus tôt la Commission nationale de votre pays lorsque vous remplissez le formulaire
- * Certains pays peuvent avoir un processus de sélection national et des délais internes de soumission des candidatures. C'est pourquoi il est crucial d'entrer en contact avec la Commission nationale concernée dès le début du processus de candidature afin de soumettre votre candidature dans le respect des délais et des directives de la Commission nationale.

Veuillez noter **que chaque candidat doit obligatoirement recevoir une nomination pour être éligible**. Tout formulaire **non approuvé** par la Commission nationale ou sans lettre de nomination émise par une ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO ne pourra être accepté par le Secrétariat.

En cas de difficultés pour joindre un organisme de nomination : veuillez contacter le Secrétariat du Prix.

Pour les organismes de nomination – Commissions nationales pour l'UNESCO et ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO : Comment effectuer une nomination ?

1. **Examinez les candidatures** : Informez toute partie concernée et mettez en place un comité de sélection ou un jury pour examiner les candidatures.
2. **Soumettez trois nominations maximum** : Sélectionnez les trois meilleurs candidats dont les projets répondent au thème de l'année. Collaborez avec eux pour la préparation de la candidature en ligne.

| Commission nationale pour l'UNESCO | ONG en partenariat officiel avec l'UNESCO |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">➤ Les commissions nationales peuvent accéder à la plateforme avec leurs comptes UNESCO génériques. Pour accéder au formulaire de candidature, la Commission nationale doit:<ul style="list-style-type: none">• Suivez le lien fourni vers l'application ou accédez à la plateforme en ligne ici: www.unesco.org/ict-ed-prize• Sur la page de connexion, entrez le nom d'utilisateur (natcom.yourcountryname@natcom.unesco.org)• Saisissez le mot de passe associé au compte UNESCO de la Commission nationale➤ Une Commission nationale peut aussi initier le processus de nomination et soumettre une candidature au nom d'un candidat.➤ Pour effectuer une nomination, la Commission nationale doit éditer le formulaire en ligne du candidat en saisissant une recommandation écrite dans les champs appropriés, en anglais ou en français, et expliquer pourquoi le projet du candidat mérite de recevoir le Prix (350 mots maximum).* Si, en raison de problèmes techniques, la Commission nationale ne peut pas accéder à la plateforme en ligne pour soumettre la nomination, elle peut envoyer une lettre de nomination ou informer le Secrétariat du Prix par email. | <ul style="list-style-type: none">➤ Si vous êtes sollicitée par un candidat à qui vous souhaitez envoyer une nomination, rédigez une lettre de nomination qu'il joindra au formulaire de candidature en ligne.➤ Une ONG peut aussi soumettre une candidature au nom d'un candidat. Pour créer et remplir une demande de candidature, veuillez-vous référer aux directives pour les candidats. |

Toute demande de renseignements concernant la procédure de candidature peut être adressée directement au Secrétariat du Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa pour l'utilisation des TIC dans l'éducation : ictprize@unesco.org

Au plaisir de recevoir vos candidatures et nominations !